

Conférence générale

GC(48)/GEN/OR.1
Décembre 2006

Distribution générale
Français
Original : Anglais

Quarante-huitième session ordinaire (2004)

Bureau

Compte rendu de la première séance

Tenue à l'Austria Center Vienna, le lundi 20 septembre 2004, à 18 h 10.

Sommaire

Point de l'ordre du jour provisoire*		Paragraphes
-	Adoption de l'ordre du jour de la réunion	1 - 3
5	Dispositions concernant la Conférence générale	4 – 16
a)	Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen	4 – 11
b)	Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante	12 -16
-	Rétablissement du droit de vote	17 - 18

* GC(48)/1 et Corr.1 et Add.1.

Liste des présents

Président

M. RÓNAKY (Hongrie), Président de la Conférence générale

Membres

Mme HALL (Canada), Vice-Présidente de la Conférence générale

M. GONZÁLEZ ANINAT (Chili), Vice-Président de la Conférence générale

M. Chang-beom CHO (République de Corée), Vice-Président de la Conférence générale

M. KALININ, représentant M. RUMYANTSEV (Fédération de Russie),
Vice-Président de la Conférence générale

M. RUÍZ RODRÍGUEZ, représentant M. NÚÑEZ GARCÍA-SAÚCO (Espagne),
Vice-Président de la Conférence générale

M. AL-JANAD, représentant M. BAHRAN (Yémen), Vice-Président de la Conférence générale

M. MOYO (Zimbabwe), Vice-Président de la Conférence générale

M. OTHMAN (République arabe syrienne), Président de la Commission plénière

Mme DAMIBA, représentant M. BONOU (Burkina Faso), membre élu

Mme ROSAS, représentant Mme OLAMENDI (Mexique), membre élu

M. NIEWODNICZAŃSKI (Pologne), membre élu

M. STRUB, représentant M. STEINMANN (Suisse), membre élu

M. ŞAHİNBAŞ (Turquie), membre élu

Secrétariat

M. WALLER, Directeur général adjoint chargé de la gestion

M. EIDET, Directeur de la Division du budget et des finances

M. RAUTENBACH, Directeur du Bureau des affaires juridiques

M. SWAMINATHAN, Bureau des relations extérieures et de la coordination des politiques

M. ANING, Secrétaire du Bureau

- Adoption de l'ordre du jour de la réunion (GC(48)/GEN/1)

1. Le PRÉSIDENT fait part de son intention, pour la conduite des travaux du Bureau, de suivre la pratique qui veut que le Bureau se réunisse en séance privée mais qui prévoit que les représentants d'États Membres ayant demandé l'inscription d'une question à l'ordre du jour ont le droit, en vertu de l'article 43 du Règlement intérieur de la Conférence générale, d'assister aux séances du Bureau au cours desquelles leur demande est examinée et de participer, sans droit de vote, aux débats y afférents. Sur décision du Bureau, les représentants d'autres États Membres pourront également assister aux séances du Bureau et participer aux débats.
2. L'ordre du jour provisoire de la séance comporte les deux subdivisions habituelles du point intitulé 'Dispositions concernant la Conférence générale', à savoir 'Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen' et 'Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante'.
3. L'ordre du jour est adopté.

5. Dispositions concernant la Conférence générale

a) Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen (GC(48)/1 et Corr.1 et Add.1)

4. Le PRÉSIDENT invite le Comité à examiner l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale (GC(48)/1 et Corr.1 et Add.1).
5. M. ANING (Secrétaire du Bureau), en réponse à une question de Mme Hall (Canada) confirme que les années précédentes le point 'Application des garanties de l'AIEA au Moyen-Orient' a précédé le point 'Capacité et menace nucléaires israéliennes'.
6. Le PRÉSIDENT propose, s'il n'y a pas d'objection, que le Bureau recommande à la Conférence générale que l'ordre du jour de la session en cours comprenne toutes les questions figurant dans les documents GC(48)/1 et Corr.1 et Add.1.
7. Il en est ainsi décidé.
8. Le PRÉSIDENT propose d'apporter un changement à la répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen proposé dans les documents, à savoir que le point 21 'Élections au Comité paritaire des pensions du personnel' de l'Agence soit d'abord examiné par la Commission plénière et non en séance plénière.
9. M. ANING (Secrétaire du Bureau), en réponse à une question de M. NIEWODNICZAŃSKI (Pologne), explique que les pouvoirs des délégués sont examinés durant la deuxième réunion du Bureau le jeudi car, en général, aucune décision n'est prise, ni aucune résolution n'est votée avant la fin de cette journée. Les délégations autorisées à voter peuvent participer aux discussions avant de

soumettre leurs pouvoirs, étant entendu que les documents nécessaires seront présentés aussitôt que possible.

10. S'il n'y a pas d'objection, le PRÉSIDENT considère que le Bureau souhaite recommander à la Conférence générale de conserver la répartition et l'ordre d'examen des points de l'ordre du jour suggéré dans les documents GC(48)/1 et Corr.1 et Add.1, avec l'unique changement qu'il a proposé.

11. Il en est ainsi décidé.

b) Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante

12. Le PRÉSIDENT dit que le nombre d'orateurs qui s'enregistrent pour prendre la parole pendant la discussion générale est un des principaux facteurs influençant la longueur de la session. Plus de 80 délégations se sont enregistrées à ce jour. Il leur est demandé à toutes de faire preuve de coopération et de bonne volonté pour que la Conférence générale puisse achever ses travaux à temps. La Commission plénière doit achever ses travaux le jeudi soir au plus tard.

13. S'il n'y a pas d'objection, le PRÉSIDENT considère que le Bureau souhaite recommander de fixer au vendredi 24 septembre 2004 la date de clôture de la session en cours.

14. Il en est ainsi décidé.

15. Le PRÉSIDENT informe le Bureau que des installations de conférence ont été provisoirement réservées à l'Austria Center pour la prochaine session ordinaire durant la semaine commençant le lundi 26 septembre 2005. S'il n'y a pas d'objection, il considère que le Bureau souhaite recommander cette date à la Conférence générale comme date d'ouverture de la prochaine session ordinaire.

16. Il en est ainsi décidé.

- Rétablissement du droit de vote

(GC(48)/INF/9, 10, 11 et 12)

17. Le PRÉSIDENT dit que des demandes de rétablissement du droit de vote ont été présentées par l'Afghanistan (GC(48)/INF/12), l'Arménie (GC(48)/INF/11), l'Iraq (GC(48)/INF/9) et le Kazakhstan (GC(48)/INF/10). Il suggère que le Bureau examine ces demandes, et tout autre qui serait soumise dans l'intervalle, quand il se réunira de nouveau en tant que commission de vérification des pouvoirs, le jeudi 23 septembre.

18. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 18 h 20.